



AMAP Schluthfeld - Kurgarten

Mesures pandémie - n°3

Bonjour à toutes et tous,

Au moment où nous éditons cette info lettre, la situation pour l'AMAP est la suivante : nous avons l'autorisation des autorités compétentes pour assurer les distributions des paniers de l'AMAP uniquement

- dans la cour et abords de la Maison Citoyenne
- les mardis et mercredis exclusivement.

Cette autorisation est donnée à titre précaire et révocable.

Déroulement des distributions des paniers

Un ordre de passage a été établi. Merci de vous y référer OBLIGATOIREMENT avant de vous déplacer

Adhérents Schluthfeld - les mardis

Adhérents Pétancair's - les mercredis

Il est nécessaire de respecter votre jour et horaire de retrait.

Il est impératif que chacun se munisse de son autorisation de déplacement et respecte scrupuleusement les consignes sanitaires en vigueur (distance, etc...)

L'AMAP a besoin de vous !

Pour assurer le bon déroulement des distributions en respect des consignes sanitaires, 3 personnes munies de gants seront à la préparation des paniers, qu'ils "verseront" dans le sac, panier ou autre contenant de chaque Amapéen. Une quatrième personne sera quant à elle chargée d'émarger pour chaque Amapéen. Les contacts avec les denrées et autre matériel lié à la distribution seront ainsi

réduits au minimum.

NOUS AVONS DONC BESOIN DE VOLONTAIRES POUR ASSURER CES DISTRIBUTIONS :

- Mardi 24/03 : 1 volontaire pour la distribution (les autres postes sont déjà pourvus)
- Mercredi 25/03 : 3 volontaires pour la distribution - 1 volontaire pour l'émargement
- Mardi 31/03 : 3 volontaires distribution - 1 volontaire émargement
- Mercredi 1/04 : 3 volontaires distribution - 1 volontaire émargement

Merci de vous inscrire par mail sur prendstonpanier@amap-schluthfeld.fr en indiquant le jour pour lequel vous vous portez volontaire.

Sans ces indispensables contributions les distributions de l'AMAP ne pourront pas continuer.

Les réabonnements, c'est maintenant !

Au moment de la distribution des paniers, plusieurs boîtes seront à votre disposition :

- 1 pour les contrats de Vincent Riegel
- 1 pour les chèques de Vincent Riegel
- 1 pour les contrats et les chèques de François Welter.

Les contrats fruits ne sont pas encore à renouveler.

L'adhésion à l'AMAP est due d'octobre à octobre : vous n'avez rien à faire pour l'instant.

Ce dispositif "réabonnements saison été 2020" sera en place les 24,25, 31 mars et 1er avril.

Tous vos documents devront être mis **dans des enveloppes avec votre nom** et déposés dans les boîtes correspondantes.

Un Amapéen sera présent pour faire l'émargement et noter vos réabonnements.

Enfin, si quoique ce soit n'est pas clair pour vous, faites un mail à prendstonpanier@amap-schlutfeld.fr

Un grand merci au Comité d'Animation qui met sur pied tout ce qu'il faut que nous puissions récupérer nos paniers.

Vincent Schoch, Président